



ID-ÉCRITURE FRANÇAISE/ADM

RAPPORT D'ÉVALUATION

Personne candidate :

Participant, Jean

Date de l'évaluation :

2023

ID-ÉCRITURE FRANÇAISE/ADM

Nom : Participant, Jean

Date de l'évaluation : 2023

INFORMATION SUR LE TEST

Niveau de poste ciblé: **Administratif**

Le test ID – Écriture française/Adm (Efa) évalue la capacité à communiquer par écrit en utilisant la langue française, et ce, dans un contexte de travail propre aux emplois de nature administrative. Trois grands critères sont considérés dans le test, soit la stratégie de rédaction, le style et la structure du texte ainsi que la qualité mécanique de ce dernier.

Notez que cet exercice ne vise aucunement la vérification des connaissances spécifiques du domaine d'activité professionnelle.

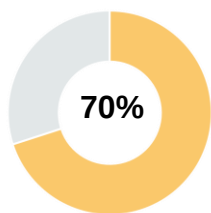
INFORMATIONS RELATIVES À L'ADMINISTRATION DU TEST

Temps restant: 5 minute(s) (Temps alloué : 45 minutes)

Nombre de mots : 240 Mots (220-250 mots)

RÉSULTAT GLOBAL

Le résultat global indique la performance de la personne candidate à ce test. Ce résultat vous est présenté sous forme de pourcentage reporté sur un score/5. Notez qu'une pénalité a pu être soustraite du score global en fonction du nombre de mots rédigés.



Résultat global

70 /100

Résultat/5

3,5 / 5

DÉTAILS DE L'ÉVALUATION

Les sections suivantes fournissent, à titre indicatif seulement, des informations supplémentaires sur la maîtrise des différents éléments évalués par ce test. Les informations présentées doivent être utilisées à des fins de perfectionnement seulement.

ID-ÉCRITURE FRANÇAISE/ADM

Nom : Participant, Jean

Date de l'évaluation : 2023



STRATÉGIE DE RÉDACTION

Score

18 / 25

La stratégie de rédaction fait référence à la façon dont le sujet est traité particulièrement en ce qui a trait aux buts poursuivis par l'auteur, à la stratégie utilisée pour y parvenir (explication, argumentation, etc.) et à la façon dont ce dernier entend terminer son texte.

Introduction : Introduit le sujet de la communication (fournit le contexte de la présente communication).

3 / 3

Corps de la lettre : La raison de la rédaction est exprimée et une stratégie est utilisée en fonction du contexte.

13 / 20

→ Convoque les différents intervenants à une réunion.

2 / 3

→ Donne les informations pertinentes relatives à la réunion.

7 / 13

→ Donne des spécifications relatives à ce qui est demandé pour cette réunion.

3 / 3

→ Demande aux intervenants une confirmation de leur présence.

1 / 1

Conclusion : Une conclusion clôt le texte et résume les éléments apportés dans celui-ci.

2 / 2

→ Effectue un retour sur le sujet.

1 / 1

→ Formule des salutations appropriées.

1 / 1



STYLE ET STRUCTURE

14 / 15

Le style et la structure réfèrent à la capacité de la personne candidate à rédiger des documents de façon claire, précise et concise. Plus précisément, ce critère d'évaluation renvoie à la capacité à rédiger un texte en fonction d'un plan structuré où les phrases sont enchaînées, les idées sont divisées en paragraphes et présentées de façon logique.

Ton : Le ton utilisé est modéré et objectif en tout temps. Il est pertinent pour la correspondance professionnelle.

3 / 3

Progression : Il existe une progression (plan) dans le développement qui sert à amener le lecteur d'un point à un autre, selon une direction précise. Les idées doivent s'enchaîner les unes aux autres de façon claire et logique.

3 / 3

Pertinence : Les idées doivent être pertinentes en fonction du plan retenu. Il ne doit pas y avoir trop d'idées défendues sur un même sujet.

2 / 3

Mise en évidence : La mise en évidence doit reposer sur des données (faits, informations, observations) qui sont exposées et analysées. Les prises de position sont appuyées. Aucune information n'est inventée ou incorrecte.

3 / 3

Transitions : Les transitions assurent la progression d'une idée à une autre afin d'éviter que l'ensemble du document ne soit qu'un simple collage. Une transition accompagne les changements d'idées dans le texte.

3 / 3

ID-ÉCRITURE FRANÇAISE/ADM

Nom : Participant, Jean

Date de l'évaluation : 2023



QUALITÉ MÉCANIQUE DU TEXTE

Score

38 / 60

La qualité mécanique du texte fait référence à la capacité de la personne candidate d'appliquer les règles de grammaire, de ponctuation, d'orthographe, de syntaxe et de lexique.

Orthographe : L'orthographe d'usage réfère à la graphie usuelle des mots. (max. 3 fautes)

9 / 12

Grammaire : La grammaire réfère à la maîtrise des règles d'accord de la langue. (max. 3 fautes)

9 / 12

Syntaxe : La syntaxe réfère à la maîtrise des règles qui président l'ordre des mots et la construction des phrases. (max. 4 fautes)

6 / 12

Ponctuation : La ponctuation réfère à la maîtrise des signes non alphabétiques servant à indiquer les divisions d'un texte, à noter certains rapports syntaxiques ou certaines nuances affectives. (max. 4 fautes)

6 / 10

Lexique : Le lexique se réfère à l'utilisation juste des mots en tenant compte de leurs connotations de nature sémantique, langagière, etc. (max. 4 fautes)

8 / 14

Résultat / 100



SOUS-TOTAL (sommés des critères mesurés)

70 / 100



Respect des directives

Nombre de mots

Il est à noter que le résultat global est représentatif de la longueur du texte rédigé par la personne candidate. Le nombre de mots minimum exigés pour cet exercice est de 220 mots. Lorsque cette directive n'est pas respectée, un certain nombre de points est retranché du résultat de la personne candidate.

240

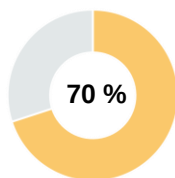
Pénalités

0



RÉSULTAT GLOBAL

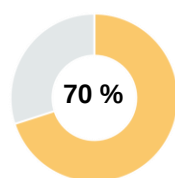
Sous-total /100



Pénalité

0

Résultat Global



Résultat /5

3,5 / 5